

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/06/19/des-milliers-de-refugies-sans-solution-de-logement\\_5478415\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/06/19/des-milliers-de-refugies-sans-solution-de-logement_5478415_3224.html) Des milliers de réfugiés sans solution de logement en France

## Des milliers de réfugiés sans solution de logement en France

L'Etat pousse les gestionnaires de centres d'hébergement à faire sortir les réfugiés de leurs dispositifs, en leur notifiant des fins de prise en charge.

Par [Julia Pascual](#) Publié hier à 11h27, mis à jour hier à 15h30

Il s'excuse parce que son français n'est pas très fluide. Hussein Daoud est arrivé à Paris, en septembre 2015, mais il a encore des difficultés à s'exprimer. Le parcours d'intégration de ce réfugié soudanais de 31 ans est à l'image de celui de nombreux migrants ayant obtenu l'asile en France : laborieux.

Lui a déjà la chance d'avoir trouvé du travail depuis dix mois dans une entreprise de jardinage qui intervient chez des particuliers, à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Son CDI et son salaire de 1 600 euros lui permettraient d'être autonome, mais sa demande de logement social, faite en mars 2017, n'a pas encore abouti. Après avoir passé deux ans dans un centre d'hébergement d'urgence, Hussein Daoud a rejoint, à l'automne 2018, le centre provisoire d'hébergement (CPH) Les Cinq Toits, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un dispositif conçu afin d'accompagner les réfugiés vers l'autonomie. Dans le CPH parisien géré par l'Association Aurore et situé dans une ancienne caserne de gendarmerie, Hussein Daoud partage une chambre avec un autre réfugié et, avec six autres, une cuisine et une salle de bains. La colocation lui pèse, d'autant que, fin juillet, sa femme et ses deux enfants de 4 et 8 ans vont enfin le rejoindre. Il ne sait pas où il pourra les accueillir.

Parmi la centaine d'hommes bénéficiant du statut de réfugié et pris en charge au sein de ce centre, une quarantaine travaillent, souvent dans le bâtiment ou la restauration. Mais, comme Hussein Daoud, ils ne parviennent pas à se loger en Ile-de-France. Les autres sont, pour beaucoup, au RSA.

C'est le cas de Mortada Mohamad, un réfugié soudanais de 26 ans, qui vit en France depuis près de deux ans et demi. Il raconte ses galères avec l'administration : son dossier à la CAF de Saint-Denis, son agence Pôle emploi à Aubervilliers, sa domiciliation à Paris... Depuis neuf mois, sans qu'il parvienne à expliquer pourquoi, le versement de son RSA a été suspendu. Même l'achat d'un titre de transport est devenu problématique. « *Je cherche du travail, mais il n'y a rien, c'est difficile* », confie le jeune homme, dans un français balbutiant.

## Politique d'intégration insuffisante

Le dispositif du CPH est prévu pour des séjours d'un an maximum, mais « *ça ne suffit pas pour que les gens s'intègrent* », constate Géraldine Becheras, chef de service du CPH des Cinq Toits. *Leurs parcours ne sont pas linéaires. Les traumatismes liés à leur exil ou à la barrière*

*linguistique peuvent être un frein à l'emploi. Ils ne maîtrisent pas forcément tous les codes et n'ont pas de réseaux.* » La question de l'insertion sociale et professionnelle des réfugiés se pose avec d'autant plus d'acuité qu'entre 2016 et 2018 plus de 125 000 migrants ont obtenu l'asile en France. En théorie, une fois qu'elles ont le statut de réfugié, les personnes sont censées basculer dans le droit commun et se débrouiller comme tout citoyen. L'Etat n'est en tout cas plus dans l'obligation de les héberger.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Comment le gouvernement veut enrayer la demande d'asile](#)

Or, d'après le directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Didier Leschi, « *il y a 10 % de réfugiés dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile* ». Quelque 8 000 réfugiés se trouveraient par ailleurs en hébergement d'urgence. Cette situation révèle les insuffisances de la politique d'intégration des réfugiés, mais elle est aussi devenue un sujet budgétaire et politique épique pour l'Etat. Malgré un doublement des capacités d'hébergement en quelques années et dans un contexte d'augmentation de la demande d'asile, seul un demandeur d'asile sur deux est hébergé dans ce dispositif.

Pour retrouver des marges de manœuvre, l'Etat pousse les associations gestionnaires de centres d'hébergement à faire sortir les réfugiés de leurs dispositifs, en leur notifiant des fins de prise en charge. Plusieurs d'entre elles, dont Emmaüs Solidarité, l'Armée du salut et France terre d'asile, ont d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme. Dans un communiqué publié le 13 juin, elles dénoncent des « *instructions de l'Etat visant à remettre à la rue des ménages, trois mois après l'obtention du statut de réfugié* », au risque de devenir des « *sans-abri* » et de rejoindre « *les campements indignes dans les métropoles* ». « *Le ministère de l'intérieur doit prendre ses responsabilités* », fait valoir Florent Gueguen à la tête de la Fédération des acteurs de la solidarité. *Il ne peut pas considérer que son travail s'arrête une fois la procédure d'asile terminée.* »

« *La notification de la fin de prise en charge pour les réfugiés est ce qui se fait habituellement depuis longtemps*, se défend Didier Leschi, à la tête de l'OFII. *La situation particulière de l'Ile-de-France doit obliger tous les acteurs concernés, en particulier les villes, à aider l'Etat à faciliter l'accès au logement des réfugiés.* »

## **« Zones les plus tendues »**

La moitié des demandes d'asile sont déposées en Ile-de-France, alors que la région concentre des problématiques de cherté du foncier et de pénurie de logements. Une situation autour de laquelle les ministères du logement, de l'intérieur et les collectivités locales se renvoient la balle.

Sollicité, Sylvain Mathieu, à la tête de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), met en avant les efforts engagés par son administration. En 2018, hors Ile-de-France (pour laquelle le ministère ne dispose pas de statistiques compilées), la Dihal a ainsi accompagné 20 000 réfugiés dans l'accès au logement, principalement dans le parc social. « *Notre capacité augmente en 2019, mais nous n'arrivons pas à compenser l'augmentation de la demande d'asile* », explique M. Mathieu. Il insiste : « *Le sujet numéro un, c'est que la demande d'asile se concentre dans les zones les plus tendues, où il manque des logements abordables. Les réfugiés sont confrontés aux mêmes difficultés que la population précaire classique.* »

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Passé l'émotion, l'hébergement citoyen de réfugiés n'a pas pris en France](#)

Malgré le déploiement de programmes, la Dihal peine à orienter les réfugiés en dehors de l'Ile-de-France, alors que certains y vivent depuis plusieurs années déjà et y trouvent des réseaux d'entraide communautaire et un vivier d'emplois. Ainsi, en 2018, seuls 85 ménages ont été relogés depuis l'Ile-de-France vers des territoires détendus en matière de logement. « *Un certain nombre de réfugiés que nous hébergeons étaient en province et sont venus à Paris parce qu'ils ne trouvaient pas de travail* », témoigne M<sup>me</sup> Becheras.

En juin, un nouveau programme interministériel a été lancé, Emile, qui vise à proposer à des réfugiés vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal logés, de « *démarrer une nouvelle vie dans des territoires présentant de forts besoins en main-d'œuvre et disposant de logements vacants* ». « *Il faut une approche globale* », ajoute M. Mathieu qui souligne le besoin de « *mise en cohérence* » des politiques publiques à l'intention des réfugiés. Cinq ans après la « crise », l'Etat n'en est qu'aux balbutiements.

#### Les chiffres

**125 000**

Nombre de migrants ayant obtenu l'asile en France entre 2016 et 2018.

**10 000**

Nombre de réfugiés pris en charge dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, soit 10 % d'entre eux. 6 000 se trouvent en Ile-de-France.

**8 000**

Nombre de réfugiés accueillis dans l'hébergement d'urgence généraliste.

**15 % à 20 %**

Proportion de réfugiés estimée dans les campements de migrants à Paris, soit 1 500 personnes, selon Emmaüs Solidarité.

[Julia Pascual](#)